

INSCRIVEZ VOTRE JEUNE AU CAMP D'ÉTÉ 2006 !

L'AJEFNB se prépare ! Les préparatifs du 4^e *Camp d'été en droit*, qui aura lieu du **9 au 14 juillet 2006**, avancent à un rythme accéléré ! Pour la première fois, le ministère de la Justice Canada subventionne non seulement la préparation du *Camp* mais également sa tenue. C'est donc l'Association qui fait la sélection des jeunes qui assisteront au *Camp* de cette année.

Ce *Camp* permettra aux jeunes, âgés de 14 à 17 ans, de découvrir le droit alors qu'ils participeront à des procès simulés et à un théâtre tribune, assisteront à des conférences portant sur les droits linguistiques et visiteront des tribunaux à Moncton. Pour la détente, les jeunes s'adonneront à des activités sportives et assisteront à une activité culturelle à saveur acadienne.

Le séjour au *Camp* est gratuit pour les participants et les participantes. De plus, pour ceux et celles qui nous arrivent de l'extérieur du Nouveau-Brunswick, les frais de voyage aller-retour à Moncton sont payés par l'AJEFNB. Mais ce n'est pas tout... Les jeunes seront logés à la toute nouvelle *Résidence Médard-Collette* sur le campus de l'Université de Moncton, accompagnés de moniteurs et de monitrices pendant toute la durée du *Camp* ! Ne tardez plus... inscrivez votre jeune !

L'AJEFNB PRÉSENTE UN MÉMOIRE

Au début juin, l'AJEFNB a soumis un mémoire à la Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick dans lequel l'AJEFNB a présenté un

modèle d'Assemblée délibérante ayant les caractéristiques suivantes : (1) un Forum de concertation des organismes acadiens renouvelé, c.-à-d. converti en une Assemblée délibérante ayant comme membres des représentants d'organismes et des citoyens ordinaires; (2) un exécutif formé du Conseil de concertation; (3) des valeurs démocratiques solides; (4) des pouvoirs décisionnels et d'influence; (5) une indépendance des gouvernements provincial et fédéral; (6) une solide représentativité de la population acadienne et francophone; (7) un nombre de membres divisé également entre les deux groupes cibles; (8) l'élection de représentants par scrutin téléphonique ou par internet; et (8) un autofinancement éventuel. Pour consulter le mémoire de l'AJEFNB, nous vous invitons à visiter notre site Web au www.ajefnb.nb.ca, sous *Nouveautés*.

PLAN DE COMMUNICATIONS DE L'AJEFNB

Vous vous rappellerez que le plan de communications national a comme objectif principal de promouvoir l'accès à la justice dans les deux langues officielles en sensibilisant les justiciables canadiens à leurs droits. Ce plan est réparti sur une période de trois ans, soit de 2005 à 2008.

Pour ce qui est de l'année 2006-2007, l'AJEFNB se consacre à des activités identifiées dans la phase *Évolution*. Tout d'abord, l'Association va développer une marque de point de service. Elle va donc informer les justiciables du Nouveau-Brunswick de la possibilité de se prévaloir de services juridiques dans

les deux langues officielles. Cette campagne de sensibilisation va se faire par la diffusion de pancartes, de brochures et d'annonces publicitaires produites par l'Association. De plus, l'AJEFNB compte collaborer avec l'AJEFO dans le projet intitulé *Promotion de la poursuite d'études en droit*; elle va donc promouvoir les carrières dans le secteur de la justice et par ricochet, encourager le recrutement accru d'étudiants pour les études en droit et les domaines connexes.

AGA 2006 À MONCTON

L'AJEFNB tiendra ses prochaines assises le 4 novembre 2006, à Moncton. La ville de Moncton accueille pour la 16^e année consécutive l'*Expo Vins et Gastronomie 2006* et l'AJEFNB en profite pour tenir ses assises au moment de la clôture de l'exposition. Nous espérons vous compter parmi les participants à notre AGA !

RÈGLES DE PROCÉDURE DU N.-B. ANNOTÉES

Cet ouvrage est toujours disponible ! Pour le commander, vous n'avez qu'à communiquer avec nous en composant le 506-853-4151 ou par courriel à l'adresse ajefnb@umoncton.ca. Nous vous rappelons qu'en tant que membre, vous bénéficiez d'un rabais de 20 % sur le coût d'achat de cet outil indispensable.

PROFIL D'UN MEMBRE

Larry LANDRY – Natif de Balmoral, Larry Landry pratique le droit chez *McIntyre Kierstead & Landry* depuis 1992, à Dalhousie, au Nouveau-Brunswick. Avant de devenir avocat, il a exercé pendant plusieurs années le métier de journaliste. D'ailleurs, vous l'aurez peut-être lu dans plusieurs médias acadiens et québécois, dont *L'Aviron*, *Le Matin*, *L'Acadie Nouvelle* et *La Presse* !

Diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, Larry Landry s'est distingué tout au long de ses études en se méritant plusieurs prix et distinctions. Mentionnons qu'il s'est mérité la médaille du Gouverneur général à l'école *Aux quatre vents* (meilleurs résultats académiques) et a terminé sa formation en droit avec la meilleure moyenne !

La vie communautaire occupe une place importante dans la vie de Larry Landry. Membre actif du Conseil d'administration de l'AJEFNB depuis 2000, il est aussi

membre du Comité d'éducation juridique permanente de l'Association du Barreau canadien, section Nouveau-Brunswick, depuis 1994 et a siégé au Conseil d'administration du Barreau du Nouveau-Brunswick. Il a également été mentor au sein d'un programme d'accompagnement d'élèves à risque de décrochage scolaire. La politique municipale ne lui est pas inconnue... Saviez-vous qu'en 1992, il était conseiller élu du Village de Balmoral et avait alors été choisi maire adjoint ?

Lorsqu'il ne pratique pas le droit, notre représentant de la région Restigouche s'intéresse aux voyages, à la lecture, aux jeux questionnaires (ancien de *Génies en Herbe*), à l'Acadie et même à la radio communautaire. D'ailleurs, il est président fondateur de la radio communautaire CIMS 104 FM Radio Restigouche ! De plus, vous l'aurez peut-être aperçu dans la pièce de théâtre *Le Bourgeois gentleman*, d'Antonine Maillet, lorsqu'elle fut présentée par une troupe de théâtre locale ? (C'était lui le professeur d'anglais !)

Larry Landry est marié à Nathalie Cassista, de Saint-Basile, et est père de Zacharie (6 ans). Étiez-vous à l'écoute lors de matchs de hockey des Tigres Jr A du Restigouche diffusés à la radio communautaire l'hiver dernier ? Vous l'avez peut-être entendu agir en tant que commentateur !

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

Président Sacha D. MORISSET

Adresse AJEFNB
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton NB E1A 3E9

Téléphone (506) 853-4151
Télécopieur (506) 853-4152
Courriel ajefnb@umoncton.ca
Site Web www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelque 240 membres.
